



Compte-rendu du conseil des délégués du mardi 6 avril 2018

- 1) Trop de délégués des classes de 6^e et 5^e notamment ne représentent pas leur classe lors des conseils. Or, ils ont été élus pour cela. Les délégués de 4^e et 3^e sont assidus et engagés.

Il est nécessaire que chaque classe soit représentée.

- 2) Retour sur l'échange avec Mr Martin, cuisinier : les élèves étaient contents de cette rencontre.
- 3) Les « réseaux sociaux » du collège. Un compte « Instagram » et un compte « Twitter » communiquent sur ce qui se vit au collège. Le site du collège est également alimenté...mais par les adultes. Or il était prévu que ce soient les délégués qui s'y investissent. Pour le compte Facebook que les délégués de 3^{ème} avaient commencé, il y a eu un bug. Le compte est à l'arrêt actuellement.
- 4) Les bancs pour la cour ont été commandés. Nous attendons leur livraison. Des élèves feront le montage des bancs en cours de technologie. Ils seront ensuite fixés au sol.
- 5) Réflexion menée avec les élèves : à quoi sert la sanction ? Réponse : à arrêter le problème, à réparer ce qui a été fait.

Voici les dates du conseil des délégués pour les mois de mai et juin :

Vendredi 18 mai à 12h15

Mardi 12 juin à 12h15